



Litige entre professionnels

Par **Dwain66**, le **24/12/2010** à **09:35**

Bonjour, rnrnnous sommes une petite societe de - de 10 salariés, specialisée dans la livraison du professionnel au particulier. Nous travaillons avec des enseignes nationales. Récemment nous avons livré un ref chez une cliente, hors un de nos livreur est tombé (la maison etait en chantier) avec le ref et l'a legerement abimé...rnrnCependant la cliente le refuse, le livreur se blesse (1 mois d'arret), j appelle mon partenaire lui explique la situation, et lui dit que je le prendrais en charge. Il y a 2 ans nous avons eu un probleme avec un autre partenaire sauf que nous avons abimé la marchandise lors du transport dans le camion, nous avons également pris en charge les degats. rnrnNous avons réglé le prix de l appareil hors taxe et prix d'achat directement au fabricant. Hors il se trouve que pour le ref, le partenaire m'envoie une facture avec TVA et fait sa marge... il me fait un rabais de 70 € par rapport a la cliente. Que dois je faire?

Par **P.M.**, le **24/12/2010** à **11:43**

Bonjour,rnIl ne s'agit pas d'un problème de Droit du Travail et je vous suggérerais d'exposer plutôt votre sujet par exemple en droit des entreprises...